

# ACTION URGENTE

## RWANDA. UN JOURNALISTE EST PORTÉ DISPARU DEPUIS PLUS DE SIX MOIS

**Le journaliste John Ndararasa a été vu pour la dernière fois à Kigali le 7 août 2016. Plus de six mois plus tard, personne ne sait où il se trouve ni où en est l'enquête de police sur sa disparition.**

**John Ndararasa**, un journaliste et chanteur primé, a été vu pour la dernière fois à Kicukiro, dans Kigali, le 7 août 2016. Un de ses amis a signalé que John Ndararasa lui avait envoyé un SMS environ au moment de sa disparition, dans lequel il déclarait qu'il partait pour l'Ouganda. Sa famille ne pense pas qu'il ait quitté le pays.

Après le signalement le 30 août 2016 par la Commission rwandaise des médias de la disparition de John Ndararasa à la police, celle-ci a ensuite annoncé dans les médias l'ouverture d'une enquête. À ce jour, plus de six mois après la disparition de John Ndararasa, les autorités rwandaises n'ont donné aucune information sur l'avancée de leur enquête, malgré des demandes répétées d'Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains.

On ne sait pas si cette disparition était liée aux activités professionnelles de John Ndararasa en tant que journaliste ou à ses liens familiaux avec Joel Mutabazi, son beau-frère. Joel Mutabazi est l'ancien garde du corps du président Paul Kagame, et il purge une peine d'emprisonnement à vie pour trahison après avoir été renvoyé de force d'Ouganda où il bénéficiait du statut de réfugié.

Le Parlement européen a publié le 6 octobre 2016 une résolution dans laquelle il s'inquiétait du cas de John Ndararasa.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités rwandaises à fournir immédiatement toutes les informations sur l'avancement de l'enquête de police sur la disparition de John Ndararasa et à continuer de fournir des mises à jour régulières sur cette affaire ;
- demandez-leur, si elles sont responsables de sa détention, de libérer John Ndararasa immédiatement, à moins qu'il ne soit inculqué rapidement d'une infraction dûment reconnue par la loi, conformément au droit international et aux normes connexes ;
- priez-les instamment, si elles sont responsables de sa détention, de veiller à ce qu'il soit traité avec humanité et à ce qu'il puisse contacter sa famille, consulter l'avocat de son choix et bénéficier de soins médicaux adéquats.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 31 MARS 2017 :**

#### Ministre de la Justice et procureur général

Minister Johnston Busingye

Ministry of Justice

P.O. Box 160

Kigali

Rwanda

Fax : +250 252 586509

Courriel : [mjust@minijust.gov.rw](mailto:mjust@minijust.gov.rw)

**Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,**

#### Inspecteur général de la police

Commissioner General Emmanuel K. Gasana

Rwanda National Police

P.O. Box 6304

Kigali

Rwanda

Courriel : [info@police.gov.rw](mailto:info@police.gov.rw)

**Formule d'appel : Dear Commissioner General, / Monsieur le Commissaire général,**

#### **Copies à :**

Présidente de la Commission nationale des droits de la personne

Mrs Madeleine Nirere

Commission nationale des droits de la personne

PO Box 269

Kigali

Rwanda

Courriel : [cnhd@rwanda1.rw](mailto:cnhd@rwanda1.rw)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Rwanda dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## RWANDA. UN JOURNALISTE EST PORTÉ DISPARU DEPUIS PLUS DE SIX MOIS

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

John Ndararasa était journaliste pour la station de radio Sana FM basée à Kigali au moment de sa disparition. Il est également chanteur et compositeur de musique traditionnelle rwandaise. En 2014, il a été désigné Artiste traditionnel de l'année lors des Groove Awards.

La sœur de John Ndararasa est mariée à Joel Mutabazi, l'ancien garde du corps du président Paul Kagame. En 2010 et 2011, Joël Mutabazi a été détenu au secret pendant plusieurs mois par les services du renseignement militaire rwandais au camp Kami, où il a été torturé. Il a fui vers l'Ouganda et s'est vu accorder le statut de réfugié. En octobre 2013, il a été remis aux autorités rwandaises par la police ougandaise et renvoyé de force au Rwanda. Joel Mutabazi a ensuite été reconnu coupable de trahison à l'issue d'une procédure qui n'était pas conforme aux normes internationales d'équité des procès, et il purge actuellement une peine de réclusion à perpétuité.

Malgré quelques réformes de lois restrictives telles que la loi sur l'idéologie du génocide et les lois relatives aux médias, la liberté d'expression reste extrêmement limitée au Rwanda. La peur de poursuites juridiques ou d'autres représailles a eu un effet dissuasif et a conduit à l'autocensure des médias.

La disparition de John Ndararasa est l'une des nombreuses affaires non-résolues de ces dernières années. Les proches ont souvent peur de s'exprimer par peur des représailles. Le gouvernement s'est engagé à créer un bureau spécialisé dans les enquêtes relatives aux cas de disparitions forcées, sous l'égide de la police nationale rwandaise, mais aucune information n'est disponible sur son statut.

Nom : John Ndararasa  
Homme

AU 49/17, AFR 47/5747/2017, 24 février 2017